

[http://m.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/hauts-de-seine-bagneux-dit-non-aux-compteurs-linky-29-11-2017-7422900.php#xtor=EREC-109-\[NLalaune\]---\\$%7B id connect hash%7D@1](http://m.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/hauts-de-seine-bagneux-dit-non-aux-compteurs-linky-29-11-2017-7422900.php#xtor=EREC-109-[NLalaune]---$%7B id connect hash%7D@1)

[Hauts-de-Seine](#) [Compteurs Linky](#) [Enedis](#) [Marie-Hélène Amiable](#)

## Hauts-de-Seine : Bagneux dit non aux compteurs Linky

[Accueil](#) > [Île-de-France & Oise](#) > [Hauts-de-Seine](#)

Ariane Riou

29 novembre 2017, 17h39



Illustration. Le nouveau compteur Linky d'Enedis doit être installé dans la commune dans deux ans.

**La commune, qui refuse l'installation des compteurs électriques connectés sur son territoire, vient d'être attaquée en justice par Enedis (ex-ERDF). C'est la seule ville du département à s'opposer formellement à ces nouveaux équipements.**

Le conflit pourrait être électrique à Bagneux. Enedis, ex-ERDF, vient de déposer une requête auprès du tribunal administratif de Cergy (Val-d'Oise) contre la commune. En cause : un vœu voté lors d'un conseil municipal, fin juin, dans lequel la municipalité s'oppose à l'installation des compteurs Linky sur son territoire.

C'est la [première fois dans les Hauts-de-Seine](#) qu'une commune se retrouvera devant un tribunal pour s'être ouvertement opposée à ces nouveaux compteurs électriques connectés. « Nous sommes obligés d'en arriver là, explique Guillaume Langlet, le directeur d'Enedis

dans le département. Il faut que nos techniciens puissent travailler sereinement quand ils viendront poser les compteurs à Bagneux. »

Ce déploiement est prévu de novembre 2019 à décembre 2020. A terme, 18 000 boîtiers, capables d'envoyer automatiquement des informations de consommation, seront installés dans la commune. Et 864 000 dans tout le département jusqu'à fin 2021. « L'installation a déjà commencé depuis mai 2016 dans 70 % des villes des Hauts-de-Seine », précise Guillaume Langlet.

## **« J'espère que cela n'aura de conséquence sur les factures d'électricité »**

Bagneux fait donc figure d'exception. « En début d'année, on a reçu plusieurs appels d'habitants qui s'inquiétaient, explique-t-on au cabinet de la maire (PCF), Marie-Hélène Amiable. On s'est renseigné et on a décidé de s'y opposer, [comme d'autres collectivités](#). »

Selon la municipalité, « le remplacement des compteurs actuels engendrerait des retombées négatives pour l'usager en termes écologique, économique et potentiellement sanitaire ». La maire évoque un « gâchis matériel » liée au remplacement des compteurs, la « suppression de milliers de postes d'agents » chez Enedis, l'émission « d'ondes électromagnétiques » ou encore « l'accumulation de données personnelles par de grandes entreprises ».

« C'est inquiétant », concède Yasmina, habitante de Bagneux. « On n'a pas beaucoup d'informations et on ne sait pas trop dans quoi on s'engage », regrette Hélène, une amie. Les compteurs Linky laissent Alain « dubitatif ». « Dès qu'il y a une nouveauté, on attaque. Attendons de voir... », lâche ce retraité. Sylvie, elle, s'inquiète pour son portefeuille : « J'espère que cela n'aura de conséquence sur les factures d'électricité ».

## **« Nous voulons montrer que nous écoutons les habitants »**

Enedis [rejette les arguments avancés par la mairie](#) et veut rassurer. « Le client bénéficiera de services plus performants, moins chers, plus rapides et plus réactifs, argue le directeur territorial. Nous ne faisons qu'appliquer une directive européenne... »

C'est pour cela que, jusqu'à maintenant, les tribunaux ont d'ailleurs pratiquement toujours donné raison à Enedis. « Nous sommes conscients que c'est compliqué mais nous voulons montrer que nous écoutons les habitants », souligne-t-on au cabinet de la maire. Quel pion avancera la mairie en cas de décision défavorable du tribunal ? « Nous ne nous sommes pas encore projetés parce qu'il y a trop d'incertitudes », confie-t-on. Une réunion publique devrait néanmoins être organisée sur le sujet.

Enedis a bon espoir que les rapports s'adoucissent. « Malgré ce contentieux, nous entretenons des rapports cordiaux avec la mairie. D'ici deux ans, j'espère que l'eau aura coulé sous les ponts », veut croire Guillaume Langlet.